

**SÉANCE DU 21 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt et un juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune de Loubressac, se sont réunis à 20h30, à la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :**

BASSET Jacqui, BECO Antoine, CHABEAUX Ludovic, COUTAREL Margaux, GRAS Gérard, LESGOURGUES Stéphane, MARTIGNAC Julien, MAZEYRAT Jean-Philippe, PIGANIOL Lucie, TERRAT Thierry, VALARD-PLANTY Martine.

**Était absente représentée :** Madame Janie JUILLET a donné pouvoir à Monsieur BECO Antoine

**Étaient absents excuses :** Monsieur GINESTET Pierre et Madame MAURY Christine

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VALARD-PLANTY Martine est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**1- Prix de vente Maison Brel à Saint Céré**

Afin de finaliser la vente de la maison Brel à Saint-Céré, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de valider le prix de cette vente.

Considérant l'accord entre les communes de Loubressac, Prudhomat et les locataires actuels, le prix de vente est fixé à 115 000€

Prix approuvé à l'unanimité moins les deux personnes absentes excusées.

**2- Subventions et cotisations**

La cotisation annuelle 2020 de 60€ (cotisation fixée par le CAUE pour une tranche de population de 1 à 700 habitants) à verser au profit du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) du Lot est approuvée à l'unanimité moins deux personnes absentes excusées.

**3- Questions diverses**

- 1) Nomination du responsable, élu, de la commission de contrôle de la liste électorale (mise à jour 1 fois par an minimum)

Titulaire : MAURY Christine

Suppléant : TERRAT Thierry

- 2) Courrier de Monsieur HAMMER Jean-Pierre

Monsieur le Maire informe du contenu de celle-ci : Monsieur HAMMER fait part de son mécontentement quant à la disparition progressive des boîtes postales permettant de déposer du courrier, notamment à Lacam, déjà en 2007 et à Lapoujade cette année, ce qui pénalise les personnes âgées. Il a adressé un courrier à la Poste, sans résultats.

Le conseil municipal regrette cet état de fait et propose d'établir un courrier également à la Poste.

- 3) La cérémonie du 14 juillet 2020

Monsieur le maire rappelle aux conseillers qu'il est nécessaire de se mobiliser davantage sur les réunions et les cérémonies.

Un retour sur les évènements du 14 juillet 1944 a été exposé.

4) Remerciements pour les membres du conseil municipal ayant participé au pot de départ à la retraite de Monsieur AYROLES Francis.

5) Remerciements pour les personnes ayant participé à la fabrication des masques de protection dans le cadre des mesures barrières (Covid 19).

Un apéritif sera offert à toutes ces personnes le mercredi 29 juillet à 18 h 30.

6) Synthèse des réunions d'information

A/ Réunion sur le PLUiH : D Esteban, des services de Cauvaldor a présenté l'avancée du travail sur le zonage et la réglementation. Il a rappelé que le potentiel de constructibilité est grand à Loubressac, mais peu de terrains sont mis en vente. Les dernières règles d'urbanisme tendent encore plus à une densification de l'habitat et une protection du secteur agricole, d'où une diminution des zones constructibles sur tout le territoire.

B/ Réunion avec le CAUE 46 : M Larribe est venu présenter les services du CAUE, proposés aux collectivités mais aussi aux particuliers (conseils gratuits). L'aide du CAUE sur les futurs projets (Lotissement de Celles, Presbytère, cheminement vers le Bourg, parking vers Lapoujade) a également été évoquée.

7) Entretien de la voirie - fauchage

Nous avons pris du retard suite au confinement, au départ à la retraite de Francis et plusieurs pannes successives du tracteur.

8) Stationnement de certains camping-cars rue du Barry sur le terrain de pétanque.

La signalétique semble peu visible. Le conseil municipal s'engage à l'améliorer.

9) Rappel de la démarche à suivre lors de demande d'achat de terrains appartenant à la commune :

Demande écrite et motivée auprès de la municipalité qui délibèrera en conseil.

10) Route limitée en tonnage pour les tracteurs.

Une vérification de la réglementation sera effectuée afin de clarifier la situation et éventuellement de prendre les mesures nécessaires.

11) Ciné belle étoile

La projection du film Quelques Messieurs Trop Tranquilles aura lieu le Jeudi 6 août à la tombée de la nuit, précédée par un repas préparé par le restaurant Le Cantou 354, sur la place du village. Des bulletins de réservation pour le repas sont distribués à tous les habitants, réponse attendue avant le 30 juillet.

12) Le marché gourmand

Monsieur le Maire contacte la Préfecture afin de s'assurer que cette manifestation est toujours possible. En effet les mesures à prendre et le respect de celles-ci posent beaucoup de questions sur le maintien du Marché.

13) Présidence de CAUVALDOR : Samedi 11 Juillet, Raphaël DAUBET a été élu Président de Cauvaldor.

*Vu par Nous, Antoine BECO, Maire de la Commune de Loubressac, pour être affiché le 27 juillet 2020, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Le Maire,  
Antoine BECO.